GEOSTOP



Le traitement autonome de l'humidité structurelle

Le procédé « GEOMAGNÉTIQUE » consiste à capter l'énergie qu'utilisent les molécules d'eau pour monter dans les structures et à la renvoyer en opposition afin de dépolariser les murs et supprimer toutes charges électriques.

N'étant plus alimentés en eau, les murs peuvent ainsi s'assécher par évaporation naturelle (entre 18 et 24 mois selon les spécificités du bâtiment et le suivi des recommandations).

Ainsi, la cause des remontées capillaires est définitivement supprimée.



Moisissure

Salpêtre



Émission d'un contre-champs magnétique



Les murs sont dépolarisés, les molécules d'eau ne peuvent plus monter



L'assèchement des murs s'effectue par évaporation



Frange nette

Une solution radicale

- GARANTIE CONSTRUCTEUR: 10 ans sur l'appareil
- GARANTIE D'EFFICACITÉ : plus de 10 ans de recul sur les traitements géomagnétiques.
- · Cet appareil ne comprend aucun élément électrique actif





10 RAISONS DE CHOISIR GEOSTOP

- 1 Technique économique
- 2 Pas de travaux lourds fragilisant le bâtiment
- 3 Traite la cause du problème et non les effets
- 4 Traite l'ensemble du bâtiment, murs et sols
- 5 Dispositif autonome, pas de consommation électrique
- 6 Pas d'entretien, aucune pièce d'usure
- 7 Durée de vie supérieure à 30 ans
- 8 Coûts de chauffage réduits
- **9** Fabrication française
- 10 ans de recul sur les traitements géomagnétiques



LES RÉSULTATS EN IMAGE







10 modèles différents

Humidistop a développé 10 types d'appareils avec des rayons d'action de traitement différents.

Modèle	Rayon en m	Dimensions en mm	Poids en kg
Geo10	5	H180 x ø170	1,4
Geo12,5	6,25	H180 x ø170	1,4
Geo15	7,50	H180 x ø170	1,4
Geo17,5	8,75	H180 x ø170	1,4
Geo20	10	H180 x ø170	1,4
Geo25	12,5	H180 x ø170	1,4
Geo30	15	H260 x ø250	2,2
Geo40	20	H260 x ø250	2,2
Geo50	25	H260 x ø250	2,2
Geo60	30	H260 x ø250	2,2

Notice de pose et d'utilisation GEOSTOP

Comment choisir son appareil?

Veuillez sélectionner un appareil dont le rayon d'action est suffisamment vaste pour couvrir toute la zone à traiter.

AVANT APRÈS







La pose en 5 règles:

- 1 L'appareil doit être impérativement posé à 1.50m minimum de tout appareil électrique ou électronique.
- 2 Hauteur de fixation de 1m50 à 2m par rapport au niveau du sol.
- 3 L'appareil doit être posé et collé (colle ou ruban adhésif double face) pour ne pas être déplacé.
- 4 Positionner sur n'importe quel mur de la maison. Veuillez sélectionner un appareil dont le rayon d'action est suffisamment vaste pour couvrir toute la zone à traiter.
- 5 L'orienter vers le nord avec une boussole ou l'application boussole du téléphone.

Spécifications techniques & recommandations

1) DEGARNISSAGE DES ENDUITS OU REVETEMENTS FILMOGENES

- Il est recommandé de dégarnir le bas des murs pendant la période d'assèchement sur une hauteur d'environ 10 cm au-dessus de la frange de dégradation pour que les murs puissent transpirer.

2) AERATION DU LOGEMENT

- Une bonne circulation d'air est nécessaire puisque l'assèchement se fait en partie par évaporation. Il est donc essentiel de ventiler.
- D'installer une ventilation adaptée dans votre logement.
- De s'assurer que les portes et fenêtres respectent bien les normes (portes détalonnées à minimum 1.5cm dans les pièces sèches et 2cm dans les pièces humides).
- Installation d'aérateurs aux fenêtres.

3) RESTAURATION DES ENDUITS ET PEINTURE

- Lorsque les murs ont séché, les sels hygroscopiques avides d'humidité ont migré vers les surfaces et il est alors indispensable de procéder à un brossage pour en éliminer la majeure partie. Pour qu'un assèchement des murs soit parfait, non seulement les murs doivent être secs et sains, mais il faut absolument empêcher les sels minéraux de remonter dans les enduits.
- Nous vous conseillons de refaire vos enduits de façade avec un enduit à la chaux avec un adjuvant contre les sels hygroscopiques.

4) MISE EN PLACE D'UN DRAIN

- Il est recommandé de faire un drain en cas d'infiltrations latérales. Le drainage a pour fonction de recueillir les eaux souterraines et de les évacuer avant que celles-ci n'atteignent les fondations.

Les causes de l'humidité : condensation, infiltrations devront faire l'objet d'un traitement complémentaire.